

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE N'ZI BANDAMA »  
en abrégé « SCI N'ZI BANDAMA »

Siège social Tiassalé, N'douci, N'DOUCI\_FRANCE-VILLE, Lot 0,  
Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08/04/2022 reçus par Me TANO ESSAN, enregistrés au CEPICI, le 13/08/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE N'ZI  
BANDAMA » en abrégé « SCI N'ZI BANDAMA »

Objet : \_ L' ACQUISITION PAR VOIE D'APPORT OU D'ACHAT;  
DE TERRAINS NU OU BÂTIS ; URBAINS OU NON; SITUES EN COTE  
D'IVOIRE.

\_ L'ÉDIFICATION DE TOUTES CONSTRUCTIONS SUR  
CES TERRAINS, LA GESTION DE CES MÊMES BIENS ET  
EXCEPTIONNELLEMENT LEUR VENTE EN TOTALITÉ OU EN  
PARTIE

\_ LA PRISE A BAIL AVEC OU SANS PROMESSE DE  
VENTE, LA MISE EN VALEUR, L'EXPLICATION, LA LOCATION ET  
L'ECHANGE DE TOUS TERRAINS ET IMMEUBLES BÂTIS OU NON  
BÂTIS ; LA PROMOTION IMMOBILIÈRE, LA GÉRANCE,  
L'ADMINISTRATION ET TOUTES AUTRES ACTIVITÉS OU  
PRESTATIONS SE RATTACHANT AUX IMMEUBLES ACQUIS

\_ CONSTRUCTIONS, BUREAU D'AFFAIRES  
IMMOBILIÈRES

\_ LA PROMOTION ET LA CONSTRUCTION, LA PRISE A  
BAIL, LA LOCATION ; LA GÉRANCE DE TOUS BIENS IMMOBILIERS

\_ ACHAT, VENTE, COPROPRIÉTÉS (CONSTRUCTION  
D'IMMEUBLES EN VUE DE LEUR ATTRIBUTIONS AUX MEMBRES) ;  
GESTION IMMOBILIÈRE (LOCATION, VENTE ET ENTRETIEN  
D'IMMEUBLE).

\_ L'OBTENTION LE CAS ÉCHÉANT, DE TOUTES  
OUVERTURES DE CRÉDIT, EMPRUNTS ET FACILITES DE CAISSE ;  
LE CAUTIONNEMENT HYPOTHÉCAIRE AFIN DE GARANTIR LES  
EMPRUNTS QUE LA SOCIÉTÉ POURRA CONTRACTER SOUS  
FORME QUELCONQUE AUPRÈS DE PARTICULIERS D'

ÉTABLISSEMENT CRÉDITS, SOIT A TITRE DE PRÊTS COMPLÉMENTAIRES EN VUE DE SE PROCURER LES FONDS NÉCESSAIRES A LA RÉALISATION DE SON OBJETS.

— LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LA SOCIÉTÉ A UNE PARTICIPATION.

ET GÉNÉRALEMENT TOUTES OPÉRATIONS DE NATURE A FACILITER LES OBJECTIFS QUI VIENNENT D'ÊTRE DÉFINIS, POURVU QU'ELLES NE MODIFIENT PAS LE CARACTÈRE CIVIL DE LA SOCIÉTÉ.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Tiassalé, N'douci, N'DOUCI\_FRANCE-VILLE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KOUAME N'GUESSAN (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-TIA-2022-B-129 du 05/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTA/RC/2022 du 05/09/2022

